



Marseille, le 11/06/2019

## Communiqué F.F.P.J.P.

**Objet : Participation des joueurs Malgaches dans nos compétitions**

Les directives de la nouvelle fédération de FSBM (FEDERATION SPORT BOULES MALAGASY) affiliée à la FIPJP, concernant la régularisation de licence et de mutation internationale, sont :

- Pour la mutation internationale sortante de Madagascar vers l'étranger, la FSBM accordera la mutation pour les joueurs qui respecteront les procédures et conditions d'obtention de licence sportive du pays d'accueil.
- Pour la situation des joueurs Malgaches qui évoluent en France. Seuls sont autorisés à jouer les joueurs détenteurs d'une licence française. Les joueurs détenteurs d'une licence de la FMP 2019 (fédération suspendue par la FIPJP) ne sont plus admis dans les concours.
- Pour le déplacement des joueurs en France pendant la période estivale, la licence FSBM doit être accompagnée d'un visa valide. La FSBM nous adressera le justificatif de retour d'un joueur dès son arrivée à Madagascar.

Joseph CANTARELLI